

SEXUALITÉS MINORITAIRES

EXPÉRIENCES SUBJECTIVES, COMMUNAUTÉS ÉROTIQUES, ET POLITIQUES DE RECONNAISSANCE

Appel à contribution pour la revue *L'Homme et la société*

Dossier dirigé par Gilles Chantraine et Gwénola Ricordeau

L'organisation sociale des sexualités minoritaires est travaillée depuis maintenant plusieurs décennies par deux processus conjoints et complémentaires. Politiques de l'égalité d'abord : contre l'hétéronormativité conjugale et reproductive, l'époque contemporaine est le théâtre d'une multiplication des revendications à la déstigmatisation, la dépathologisation, la décriminalisation, et la normalisation sociale de pratiques sexuelles diverses. Politiques de l'identité ensuite : ces revendications s'accompagnent d'une transformation des différentes communautés sexuelles elles-mêmes, que ce soit sous la forme d'*innovations* relatives (la communauté « asexuelle » – ou « ace » –, la communauté « polyamoureuse », etc.), ou de *reconfigurations* conceptuelles et identitaires.

Exemple. L'appellation traditionnelle « SM », pour « sadomasochisme », va, à partir des années 1990, progressivement être supplantée par un acronyme plus large, le « BDSM » (« B/D » pour « Bondage et Discipline », « D/s », pour « Domination et Soumission », « S/M » pour sadomasochisme) afin d'essayer d'unifier sous un même label tout un ensemble de pratiques érotiques (bondage, fessée, etc.) pratiquées au sein de différentes communautés érotiques minoritaires ; il s'agit ici de chercher à mettre en avant ce qui unit ces communautés et ces pratiques plutôt que ce qui les distingue, à savoir une forme d'échange contractuel de pouvoir utilisant la douleur, la contrainte, l'humiliation ou la mise en scène de divers fantasmes dans un but érogène, sexuel, ou amoureux. D'autres désignations alternatives ont été plus récemment promues, tels que le peu connu « EPE », pour *Erotic Power Exchange*, ou surtout « Kink », qui est devenu un quasi-synonyme de « BDSM ». Aux yeux de ses promoteurs, le terme « Kink » présente deux avantages qui expliquent sans doute une part de son succès contemporain, et surtout qui illustrent bien l'imbrication des efforts de déstigmatisation et des reconfigurations identitaires. En effet, « Kink », moins catégoriel que « BDSM », est inclusif en ce sens qu'il peut désigner toute pratique érotique non « vanille » – la sexualité vanille étant précisément définie comme une « sexualité conventionnelle » et génitalo-centrée ; ensuite, le terme « Kink », contrairement à « BDSM », est définitivement délesté dans sa terminologie de toute référence au « sadomasochisme », aux relents pathologisants depuis l'invention du terme par le psychiatre austro-hongrois Richard von Krafft-Ebing en 1886.

Autre exemple. L'acronyme « LGBT » (Lesbiennes, Gays, Bissexuel-le-s, Trans) s'est progressivement allongé afin d'inclure d'autres orientations sexuelles et d'autres expressions de genre. Même si l'usage n'est pas encore stabilisé, on peut notamment citer les acronymes « LGBTQI » (LGBT + Queers, Intersexe) et « LGBTQIAPK » (LGBTQI + Asexuel-le-s, Pansexuel-le-s, Kink). Concurrément à l'émergence de l'expression « MOGAI » (Marginalized Orientations, Gender Alignments and Intersex), ces nouvelles catégories font entendre un « tout » qui se veut lui aussi plus inclusif, mais qui de ce fait réunit, voire confond ou tend à confondre des orientations sexuelles, des types de pratiques sexuelles et des expressions de genre, ce qui n'est pas sans conséquence sur la forme et le contenu des luttes antidiscriminatoires, ni sur les controverses politiques à l'intérieur même des groupes et des communautés.

Ce dossier entend donc étudier, sur la base de contributions empiriquement informées, les transformations symboliques, politiques et physiques des sexualités minoritaires, au point d'articulation de trois ensembles de phénomènes : celui de l'expérience subjective d'une sexualité minoritaire, celui de la formation et de la transformation sociales des communautés sexuelles, et celui des formes de résistances aux différentes oppressions, stigmatisations et discriminations subies par telle ou telle communauté sexuelle.

- *Les sexualités minoritaires comme expériences subjectives et la question de leur comparabilité*

Comment décrire les expériences de sexualités minoritaires ? Dans quelle mesure sont-elles comparables (secret, sentiment minoritaire, etc.) ? Comment certaines catégories (coming-out, passing, fierté/*pride*...) circulent-elles entre ces groupes minoritaires ? L'inclinaison pour certaines pratiques érotiques minoritaires s'articule-elle nécessairement au sentiment d'avoir une « orientation sexuelle » spécifique ? Comment ces articulations problématiques entre « orientations », « pratiques » et « identification » collective se déclinent-elles au sein de chaque communauté ?

- *Formation et transformations des communautés sexuelles*

Sous quelles formes, institutionnalisées ou pas, se constituent les nouvelles communautés sexuelles ? Les transformations identitaires participent-elles d'un renouvellement des pratiques communautaires ? Dans quelle mesure peut-on évoquer la constitution de sous-cultures propres à ces communautés ? Quel rôle jouent Internet et en particulier les réseaux sociaux dans la constitution de ces communautés ?

- *Les types de torts et la forme des luttes*

Peut-on distinguer de nouvelles formes de mobilisation ? Comment s'articulent les volontés de constitution d'espaces propres et exclusifs (pratiques de non-mixité, la création d'espaces « safe ») à celles de se donner de la visibilité, d'être reconnus ? Comment caractériser les *torts* subis par les différentes communautés ? Faut-il considérer ces torts comme socialement homogènes au regard d'un ordre sexuel hétérosexiste, ou faut-il au contraire distinguer conceptuellement les formes de stigmatisation, de discrimination, et d'oppression selon chaque orientation sexuelle et chaque ensemble de pratique ? Comment les revendications liées à l'identité (« être bi », « être "ace" ») s'articulent-elles à des revendications de reconnaissance de haines spécifiques (la « biphobie », l'« acephobie », etc.) ?

*

Les propositions d'articles, sous forme de résumés d'une page, expliciteront leurs objets, méthodes et résultats, et indiqueront la manière dont les auteur.e.s entendent articuler (ou pas) ces différents axes. Ces propositions peuvent être envoyées jusqu'au lundi 27 mars 2017. Les articles finalisés seront envoyés pour le premier novembre 2017. La publication finale est prévue courant 2018.

Gilles Chantraine

CLERSE (UMR CNRS 8019)

Centre Lillois d'Études et de Recherches Sociologiques et Économiques

Faculté des Sciences Économiques et Sociales

Université Lille 1

59655 Villeneuve d'Ascq cedex

gilleschantraine@gmail.com

Gwénola Ricordeau

CLERSE (UMR CNRS 8019)

Centre Lillois d'Études et de Recherches Sociologiques et Économiques

Faculté des Sciences Économiques et Sociales

Université Lille 1

59655 Villeneuve d'Ascq cedex

gwénola.ricordeau@univ-lille1.fr